

Chronologie des événements

Le 16 septembre 1959, alors qu'il est de nouveau au pouvoir depuis mai 1958 et que l'Algérie connaît depuis près de cinq ans une guerre meurtrière, le général de Gaulle prononce pour la première fois le mot d'«autodétermination». Il faudra cependant attendre le 3 juillet 1962 pour qu'il reconnaîsse solennellement l'indépendance de l'Algérie.

L'exposition tente de retracer les différentes étapes de cette évolution. Elle ne vise pas à l'exhaustivité dans le traitement des événements et prises de position durant cette période.

- **1 nov. 1954** : début de la guerre d'Algérie
- **Avr. 1956** : le contingent arrive en Algérie
- **20 août 1956** : congrès clandestin du Front de libération nationale (FLN) dans la vallée de la Soummam
- **1957** : bataille d'Alger
- **Janv. 1958** : la loi-cadre sur l'Algérie et la loi électorale algérienne sont promulguées
- **13 mai 1958** : à Alger, des manifestants s'emparent du gouvernement général. Formation d'un comité de salut public présidé par le général Massu, qui fera appel au général de Gaulle
- **Juin 1958** : de Gaulle, dont le gouvernement est entré en fonction le 1 juin 1958, se rend à Alger où il prononce son discours : «Je vous ai compris», et installe le général Salan comme délégué général du gouvernement et commandant en chef en Algérie
- **16 sept. 1959** : de Gaulle fait, pour la première fois, référence au principe de l'autodétermination
- **24 janv.-1 fév. 1960** : en réaction au remplacement de Massu à la tête du corps d'armée d'Alger, semaine des barricades ; le 2 fév., l'Assemblée nationale vote les pouvoirs spéciaux à de Gaulle
- **Mars 1960** : 2ème «tournée des popotes» de de Gaulle en Algérie. Tout en parlant d' »Algérie algérienne », de Gaulle pose la victoire militaire comme préalable à des négociations
- **Juin 1960** : échec des pourparlers entre le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et le gouvernement français à Melun
- **Déc. 1960** : le voyage de de Gaulle en Algérie déclenche de violentes manifestations européennes, suivies par la 1ère manifestation de masse organisée par le FLN à Alger
- **19 déc. 1960** : l'Assemblée générale de l'ONU reconnaît le droit de l'Algérie à l'indépendance
- **8 janv. 1961** : référendum sur le principe de l'autodétermination
- **Fév. 1961** : naissance de l'OAS
- **22 avr. 1961** : putsch des généraux Challe, Jouhaud, Salan et Zeller à Alger
- **31 mai 1961** : procès des généraux Challe et Zeller, condamnés à 15 ans de réclusion par un Haut Tribunal militaire
- **Mai-juil. 1961** : ouverture, puis suspension de la première conférence d'Evian-Lugrin
- **9 sept. 1961** : de Gaulle renonce à l'idée de partage de l'Algérie, un temps envisagé, et accepte le principe du rattachement du Sahara à l'Algérie
- **17 oct. 1961** : manifestation algérienne à Paris contre le couvre-feu, violemment réprimée
- **19 déc. 1961** : manifestation à Paris contre l'OAS et pour la paix en Algérie, à l'appel des partis de gauche et syndicats
- **Fév. 1962** : recrudescence des attentats OAS, qui se poursuivront pendant toute l'année 1962
- **8 fév. 1962** : manifestations à Paris contre l'OAS ; l'intervention brutale de la police au métro Charonne fait 9 morts ; le 13 fév., les obsèques des victimes rassemblent des centaines de milliers de personnes
- **18 fév. 1962** : accord préliminaire franco-FLN aux Rousses.
- **7 mars 1962** : ouverture de la deuxième conférence d'Evian
- **18 mars 1962** : signature des Accords d'Evian
- **19 mars 1962** : cessez-le-feu
- **21 mars 1962** : l'OAS proclame dans un tract que les forces françaises sont considérées « comme des troupes d'occupation ». A partir du 22, intervention de commandos armés contre des civils musulmans et des appelés du contingent ; l'armée et les partisans de l'Algérie française s'affrontent : Bataille de Bab-el-Oued, fusillade de la rue d'Isly.
- **8 avr. 1962** : référendum approuvant les accords d'Evian et installation de l'Exécutif provisoire algérien
- **Mai 1962** : premiers exodes d'Européens
- **24 mai 1962** : condamnation du général Salan à la réclusion à vie
- **Juin 1962** : la « politique de la terre brûlée » de l'OAS atteint son paroxysme, avant la signature, le 18 juin, d'un accord entre FLN et OAS
- **1 juil. 1962** : référendum sur l'autodétermination : «Voulez-vous que l'Algérie devienne un Etat indépendant coopérant avec la France dans les conditions définies par les déclarations du 19 mars 1962 ?»
- **3 juil. 1962** : reconnaissance officielle par la France de l'indépendance de l'Algérie